



Newsletter septembre 2017

Dans cette newsletter :

- [ACoDD-CAHPP](#)
 - [Et si moi je m'y mettais !](#)
-

Quoi de neuf DD ?

Cher(e)s collègues,

Voici le temps de la rentrée et le chemin de l'école, du travail et souvent le temps de bonnes résolutions. L'été permet de récolter les fruits de son travail et de passer par la case "vacances" avant de passer en classe supérieure. Mais qu'est ce que cela peut bien vouloir dire pour la CAHPP et son développement durable ?

- Des projets de montée en compétence qui voient le jour,
 - la première formation des acheteurs de la CAHPP,
 - la première web conférence des fournisseurs référencés à la CAHPP,
- Des guides mis à jour,
 - le guide des bonnes pratiques des établissements de santé,
 - le Mag RSE recensant les fournisseurs ayant obtenu l'Indice Vert,
 - la création de fiches techniques pour les adhérents.

Voilà le détail de l'été et du mois de septembre.



ACoDD-CAHPP

Ce programme d'accompagnement à l'**Accroissement des Compétences** en matière de **Développement Durable** de toutes nos parties prenantes (salariés, fournisseurs, adhérents..) a commencé le 22 août 2017 par une heure et demie de présentation et de dialogue avec les acheteurs. Cette séance de travail suivie d'un questionnaire de satisfaction nous permet de collecter des idées d'amélioration de notre démarche ACoDD mais aussi de la démarche globale de Développement Durable.

Ce programme se déroule en plénière dans la salle "Nicole Benoit" un mardi par mois d'août 2017 à juin 2018 et 100% des acheteurs seront formés et accompagnés pour réaliser des achats responsables.

Parallèlement à ces formations, les fournisseurs peuvent assister les mêmes mardis de 11h45 à 12h30 à 30 minutes de formation en web conférence et de 15 minutes de questions/réponses. 25 fournisseurs référencés à la CAHPP ont pu profiter de cette formation le 05 septembre dernier et 380 fournisseurs ont reçu l'enregistrement pour pouvoir le visionner à leur gré. De la même manière nous avons sollicité leurs avis.

Mais le programme ne s'arrête pas là, des modules sont en préparation à destination de nos adhérents et commenceront à être diffusés en janvier 2018.

Tout cela nous permettra de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, de diminuer l'impact de nos activités professionnelles sur la planète, d'améliorer nos résultats, d'influencer notre marché, de conserver notre place de référent en développement durable et de réaliser deux de nos 10 priorités pour l'obtention de la **certification** AFAQ FOCUS RSE ACHATS RESPONSABLES niveau **"exemplaire"**.



Et si moi je m'y mettais !

Dans cette rubrique, nous allons parler de ce que chacun individuellement et collectivement peut mettre en place; j'ai lu récemment un blog qui m'a inspirée pour sa rédaction : [ça commence par moi](#)

Un ou une de vos collègues dans l'enquête de satisfaction a suggéré qu'à chaque "ACoDD-CAHPP-acheteurs" nous prenions la décision d'une action à mettre en place à suivre tout le mois, je dis chiche !

En attendant le prochain ACoDD, je propose 1 action concrète qui change peu notre quotidien mais change beaucoup pour la planète :

Utiliser votre kit boisson (mugs mis à disposition par la CAHPP) pour boire vos boissons chaudes et froides (objectif fin décembre 2017: 0 gobelet jetable utilisé par les collaborateurs de la CAHPP)

Pourquoi me direz vous ? c'est simple les gobelets plastiques ou carton sont des déchets donc du gaspillage, pour le plastique le pétrole est utilisé alors que c'est une ressource fossile lourde à extraire et dont les réserves s'épuisent, notre dépendance aux énergies fossiles est très forte alors vive l'indépendance ! Pour ce qui est du carton, son usage impacte les forêts et nous connaissons tous les problèmes de la déforestation (perturbation de la biodiversité, réchauffement climatique, incubation de microbes...)

Bref à nous de jouer et de relever le défi !

Yvon Bertel Venezia

Isabelle Hamelin

